



COMMISSION RÉGIONALE DU BENEVOLAT

PROCES-VERBAL n°5

LE 10.05.2022
Visio-conférence

Présidence : M. Gilbert LEU.

Membres participants :

MM. Gérard DEMARRE, Raymond LAPORTE, Pascal LEBRET, Bertrand VOISIN.

Assiste à la réunion :

Mme Charline DAYAUX, assistante de direction de la LFN.

Absents excusés :

M. Jean-Claude NEEL, membre de la CRB,

M. Christophe LECUYER, responsable du pôle Marketing Communication.

En ouverture de cette nouvelle réunion, le Président accueille les membres de la commission ainsi que Mme DAYAUX qu'il remercie pour son investissement auprès de la CRB et excuse M. Jean-Claude NEEL empêché par des soucis de santé.

CIVILITES

Le Président et les membres de la Commission adressent leurs vœux de prompt rétablissement à leur collègue M. Jean-Claude NEEL et l'assurent de leur soutien.

ORDRE DU JOUR

- 1) Accueil, informations diverses.
- 2) Approbation du PV de la dernière réunion
- 3) Bilan du Week-end Journée des bénévoles et Coupe de France,
- 4) Attributions des Médailles fédérales Jeunes (16-25 ans)
- 5) Médaille fédérale saison 2022/2023
- 6) Finalisation du « Challenge fidélisation des dirigeants »
- 7) Courrier fédéral LFA
- 8) Courrier envoyé à la Présidente du Pôle développement Citoyenneté et de la commission de valorisation du bénévolat de la Ligue de Bourgogne Franche Comté.
- 9) Questions diverses.

2 - APPROBATION DU DERNIER PV

La commission procède à l'adoption :

- du procès-verbal de la réunion plénière n°04 du 22 Mars 2022, publié sur le site Internet de la LFN le 25 Mars 2022.

Aucune remarque n'étant soulevée, les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

3 - BILAN DU WEEK-END « JOURNEE DES BENEVOLES ET COUPE DE FRANCE »

La Journée des bénévoles, traditionnellement organisée conjointement aux finales de Coupe de France et Gambardella, se tenait ce week-end. Cette manifestation a eu un aspect particulier en cette année car se déroulant sur 2 jours avec le samedi pour les finales de coupes et le dimanche pour la « journée des bénévoles » qui s'est tenue à la Scène Musicale à Boulogne Billancourt.

Pour la délégation de la Ligue de Normandie, ce sont quelques 52 bénévoles qui étaient conviés à cette manifestation. Une manifestation qui a nécessité une organisation spécifique, avec les problématiques de transport, d'intendance, d'hôtel et avant tout de sélection des bénévoles représentant tous les districts normands.

Au retour de nos ambassadeurs bénévoles est venu le temps de faire le bilan, d'en retirer les bons côtés et ce qui a pu être moins bien traité. Ainsi il ressort de l'avis général, hormis la belle qualité des finales proposées, la bonne organisation du déplacement en bus très apprécié de l'ensemble, la qualité de la prestation et de la journée festive à la Scène musicale. Dans l'ensemble tout le monde s'est dit satisfait de ce séjour parisien permettant à tous de se rencontrer et de retrouver les bénévoles de toutes les ligues et quelques-unes des personnalités qui font notre football. Le seul bémol semble avoir été constitué par le repas du samedi soir après les finales qui a été à la fois tardif et difficile en ce sens ou certains ont été servis très froids. C'est donc un satisfécit quasi général qui ressort des retours que nous avons pu avoir.

A ce stade du bilan, il est souligné la difficulté qu'a constitué l'organisation d'une telle expédition, en premier lieu pour les districts de sélectionner leurs bénévoles, mais aussi pour la Ligue de mettre en place et gérer tous les aspects de cet évènement. Pour cela, le Président et les membres de la commission adressent leurs vives félicitations aux membres de la ligue qui y ont contribué et plus particulièrement à Charline DAYAUX pour son investissement dans ce dossier.

Pour le futur, il est probable que cette action sera reconduite selon la formule adoptée les saisons précédentes en regroupant les événements sur une seule journée. Même si 'expérience de cette saison nous sera utile, il nous faudra aviser en fonction des modalités qui nous seront proposées.

4 - ATTRIBUTIONS DES MEDAILLES FEDERALES JEUNES (16 - 25 ANS)

La LFA propose de mettre en place une « médaille fédérale jeunes ». Elle offre la possibilité de récompenser des jeunes bénévoles investis dans leurs clubs.

Pour rappel, pour pouvoir en bénéficier, le jeune bénévole devra :

- Avoir entre 16 et 25 ans
- Occuper une fonction dirigeante dans un club
- Mener un projet spécifique en lien avec l'animation du club.

Il est précisé que la LFN s'est vue attribuée un quota de 6 médailles pour cette saison 2021-2022.

Après avoir lancé les appels à candidatures sur les sites de la Ligue et des districts, la commission a reçu 16 propositions. Ces propositions sont examinées par la CRB afin de déterminer les heureux bénéficiaires. Compte tenu du quota de 6 médailles à attribuer, il avait été convenu que le district de Seine Maritime se verrait attribuer 2 médailles pendant que les 4 autres districts seront l'objet d'une médaille chacun.

A la lecture des propositions exprimées par les clubs, il est apparu que le district de l'Orne n'a pas présenté de candidat. En conséquence, il a été décidé (par tirage au sort) que la médaille vacante reviendrait au district de la Manche.

Sont ainsi retenues au titre des « médailles fédérales jeunes » pour cette saison :

- | | | |
|---------------------|---------------------|----------------|
| - TETREL Margaux | Olympique Pavillais | Seine Maritime |
| - LERMECHAIN Pierre | US Londinières | Seine Maritime |
| - SERVOUZE Ethan | Inter Odon FC | Calvados |
| - OLLIVIER Alexis | AS Routot | Eure |
| - BRIAND Louis | AS Granville | Manche |
| - LERENDU Lucas | ES Coutances | Manche |

Les récompenses seront remises lors de la future soirée des bénévoles.

5 - MEDAILLE FEDERALE

Concernant les médailles fédérales, au titre de la saison 2021/2022, elles ont toutes été attribuées et confirmées. Il a fallu procéder à deux modifications par rapport au projet initial suite à des problèmes d'incompatibilités.

6 - FINALISATION DU « CHALLENGE FIDELISATION DES DIRIGEANTS »

Pour faire suite à un nouveau projet de la CRB visant à honorer les dirigeants pour leur fidélisation dans leur investissement dans la durée de bénévole de nos clubs, le Président a élaboré un projet de règlement de ce challenge. Les membres de la commission conviennent des dispositions finales qui vont régenter ce challenge. Ainsi il est défini comme critère premier que les bénéficiaires devront avoir 20 années de licence dans nos instances (clubs et/ou instances) une interruption sur une année pourra être admise.

Le règlement et toutes les modalités afférentes seront publiés prochainement et fera l'objet d'un appel à candidatures auprès de tous les clubs de la LFN via notamment les sites de la LFN et de ces districts. Le projet devra être mis en place pour fin Mai.

Il est proposé que 51 bénévoles soient ainsi mis en exergue au titre de cette saison avec la répartition suivante :

- 14 DCF	10
- 27 DEF	8
- 50 DMF	8
- 61 DOF	5
- DFSM 76	20

7 - COURRIER FEDERAL LFA

La ligue a eu communication d'un courrier de la LFA concernant le quota des médailles fédérales qui lui était attribué. Les membres de la CRB en prennent connaissance.

Le Président demande à chacun de réfléchir dès à présent aux futurs récipiendaires.

8 - COURRIER ENVOYE

Le Président communique aux membres de la commission la teneur du courrier qu'il a fait parvenir à la Présidente du Pôle Citoyenneté et de la Commission de Valorisation du Bénévolat de la Ligue de Bourgogne Franche Comté. Le courrier porte sur les modalités et les initiatives prises par ces instances dans l'objectif de valorisation du bénévolat.

9 - QUESTIONS DIVERSES

Le Président dit regretter de ne pas avoir pu participer au séminaire du bénévolat organisé par la FFF, étant retenu par des obligations soudaines.

**Le Président de la Commission,
Gilbert LEU**



**Le Secrétaire de Séance,
Pascal LEBRET**

